

PEINTURE PISCINE

Peinture pour piscine béton, imperméable, transpirable, algicide, à finition antidérapante, adhérent à tous les fonds neufs ou vieux, peints ou non, ce qui représente un nouveau concept pour la peinture de piscines et de réservoirs d'eau.



PROPRIÉTÉS

Peinture et imperméabilisation de piscines, réservoirs d'eau, sous-sols, canaux, conduites d'eau et de tout endroit contenant de l'eau en permanence ou périodiquement.

CARACTÉRISTIQUES

- Imperméabilité et totale résistance à l'eau.
- Grand pouvoir de revêtement, de 4 m². par Kilo selon les surfaces.
- Peut s'appliquer au pistolet, à la brosse ou au rouleau.
- Son action anti-algues évite l'adhérence d'algues et de moisissures.
- Séchage rapide (6 h.).
- Action longue durée.
- Couleur bleue.
- Dissolvant: 12 - 19.

MODE D'EMPLOI

La surface à traiter doit être propre et sèche. Ne doit pas être peinte en plein soleil. Bien qu'il s'agisse d'une peinture à séchage rapide, il est conseillé d'attendre 5 jours avant de remplir la piscine.

PISCINES NEUVES

Il est important que le béton soit bien brossé, laver les parois et le sol avec CTX-51 DÉTARTRANT SUPER et rincer ensuite abondamment.

Laisser totalement sécher la surface à peindre pendant 24 heures.

Appliquer une première couche. Si la surface n'est pas lisse, on peut diluer la peinture à 10 ou 15% avec le dissolvant. Au bout d'une heure ou deux, on peut appliquer une seconde couche.

VIEILLES PISCINES

Frotter les surfaces détériorées, laver ensuite avec CTX-51 DÉTARTRANT SUPER, rincer à l'eau et laisser sécher complètement. Colmater les endroits où il manque de la peinture et procéder ensuite comme pour les piscines neuves, en appliquant deux couches de peinture.

ATTENTION: L'application de la peinture sur des parois ou l'humidité c'est de poser, entrainera a mayor terme un detachment de celle-ci par plaque.

PRÉSENTATION

Emballage de 4 Lts. (5,9 Kg.) - 6,8 Lts. (10 Kg.).

PRÉCAUTIONS

NATURE DES RISQUES:

R 10 Inflammable.

CONSEILS DE PRUDENCE:

- S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
- S 24/25 Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- S 38 En cas de ventilation insuffisante se munir un appareil respiratoire approprié.
- S 43 En cas d'incendie, utiliser ou la poudre chimique seche ou du CO₂.
- S 51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN (si possible lui apporter l'étiquette du produit).